



AVIVA SELECTION

Part : - ISIN : FR0010565416

OPCVM soumis au droit français, nourricier du Compartiment de la SICAV de droit Luxembourgeois Edmond de Rothschild Fund – Bond Allocation (Action A EUR) géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de Gestion : Le fonds est un OPCVM nourricier du Compartiment de la SICAV de droit Luxembourgeois Edmond de Rothschild Fund Bond Allocation (Action A EUR). **Objectif de gestion de l'OPCVM Maître :** Le Compartiment vise à offrir, sur la période d'investissement, une performance annualisée surclassant l'Indice composé à 50% de l'Indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return et à 50% de l'Indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Treasury Total Return. La performance de l'OPCVM nourricier sera inférieure à celle de l'OPCVM maître en raison des frais propres au nourricier.

Indicateur de référence : 50% de l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro-Aggregate Corporate (EUR) + 50% de l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro-Aggregate Treasury (EUR), coupons réinvestis.

Politique d'investissement : L'OPCVM nourricier du compartiment Edmond de Rothschild Fund – Bond Allocation (Action A EUR) sera investi au minimum à 85% dans son OPCVM maître et, à titre accessoire, en liquidités. **Rappel de la Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :** Le Compartiment peut investir jusqu'à 110 % de ses actifs nets dans des titres de créance et des Instruments du Marché monétaire de tout type et toute zone géographique. L'exposition cumulée à des titres de créance « non-Investment Grade » (titres à haut rendement) assortis d'une notation inférieure à BBB- selon Standard & Poor's, ou une notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante ou, une notation interne jugée équivalente attribuée par le Gestionnaire en ce qui concerne les titres non notés), et à des titres de créance émis par des entités publiques ou privées situées dans des pays émergents, ne dépasseront pas 70 % des actifs nets. L'exposition cumulée aux obligations d'entreprises « non-Investment Grade » et aux titres de créance des pays émergents n'excédera pas 50 % des actifs nets. Le Compartiment peut également investir dans des Titres en détresse dans la limite maximale de 5 % de ses actifs nets. Les titres à haut rendement ont une nature spéculative et présentent un risque de défaillance plus élevé que les obligations « Investment Grade ». Le reste du portefeuille sera investi dans des titres de créance assortis au moins d'une notation à long terme BBB- ou d'une notation à court terme A-3 (selon Standard & Poor's ou une notation équivalente d'une autre agence indépendante, ou une notation interne jugée équivalente attribuée par le Gestionnaire s'agissant de titres non notés). Sous réserve d'une limite de 10 %, le Compartiment peut être exposé aux marchés d'actions en raison de son exposition potentielle aux Obligations convertibles et, dans des cas exceptionnels, résultant de la restructuration des titres détenus en portefeuille. En cas de conversion ou de restructuration, le Compartiment peut temporairement, détenir à concurrence de 10 % de ses actifs nets, celles-ci

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,
 rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

Cet système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation de l'ensemble du portefeuille à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de 5 ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est noté en catégorie 2, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

devant être vendues dès que possible au mieux des intérêts des actionnaires. Le Compartiment peut investir à concurrence de 20 % de ses actifs nets dans des Obligations convertibles conditionnelles. Le Compartiment peut détenir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des titres émis dans des devises autres que l'euro. Le risque de change résultant de ces investissements sera systématiquement couvert. Une exposition résiduelle peut toutefois demeurer. La sensibilité du Compartiment peut varier de -2 à 8. Le Compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture. Ils peuvent comprendre, sans pour autant s'y limiter, des : options sur contrats à terme standardisés, options de crédit, options sur taux d'intérêt, options sur devises, contrats à terme de taux, swaps de devises, contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, swaps d'inflation, swaps de taux d'intérêt, contrats de change à terme, swaptions, swaps sur défaillance à désignation unique, swaps sur défaillance sur indice, options sur ETF obligataire, swaps sur rendement total, contrats à terme standardisés sur obligations. Le Compartiment peut prendre des positions soit dans le but d'assurer une couverture du portefeuille contre certains risques (taux d'intérêt, crédit ou devise), soit de s'exposer lui-même aux risques de taux d'intérêt et de crédit. Ces stratégies, en raison du recours aux instruments dérivés, peuvent potentiellement impliquer un effet de levier relativement élevé. Les stratégies resteront toutefois conformes aux règles de diversification des risques applicables. La proportion maximale des actifs susceptibles d'être en moyenne soumis à des SFT (opérations de rachat uniquement) et TRS ne dépassera globalement pas 25 % des actifs nets. En général, l'utilisation d'opérations de rachat ne devrait pas dépasser 25 % des actifs nets. Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des titres intégrant des instruments dérivés. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des parts ou des actions d'OPCVM ou dans d'autres Fonds d'investissement éligibles.

Durée de détention recommandée 3 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) et chaque jour ouvré du Luxembourg excepté le 24 décembre (Veille de Noël) et Vendredi Saint pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 10h sur la valeur liquidative du jour.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative. Les dispositions en matière de souscription/rachat du fonds maître Edmond de Rothschild Fund Bond Allocation, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachat du prospectus de Edmond de Rothschild Fund Bond Allocation.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par le fonds sur une année*

Frais courants Part	1,52 %
---------------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

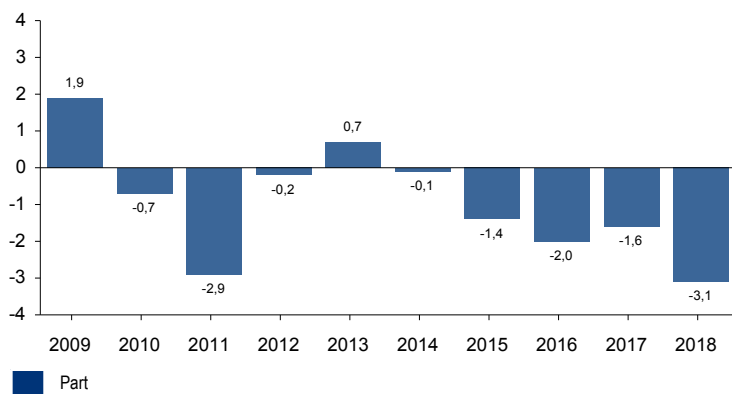
*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin Mars 2019

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Les informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, y compris le cas échéant, des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul, sont disponibles sur le site internet www.edram.fr

PERFORMANCES PASSES

Performances annuelles passées de Aviva Selection Part en Euro (en %)



Création de la part : Février 2008

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro coupons réinvestis.

Les performances affichées avant le 04/01/2019 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité, le fonds ayant changé d'objectif de gestion, de stratégie d'investissement et de profil de rendement/risque.

A : Jusqu'au 03/01/2019 le FCP n'avait pas d'indicateur de référence

B : Depuis le 04/01/2019 l'indice de référence est 50% de l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro-Aggregate Corporate (EUR) + 50% de l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro-Aggregate Treasury (EUR), coupons réinvestis

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : EDMOND DE ROTHSCHILD (FRANCE)

Fiscalité : La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le fonds Maitre n'est pas établi dans le même Etat membre que l'OPCVM nourricier, ce fait peut avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé à l'OPCVM nourricier.

Le prospectus de l'OPCVM et de son maître, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edram.fr.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France

Téléphone : 00 33 1 40 17 25 25

e-mail : contact-am-fr@edr.com

Allemagne/Autriche

00 49 6 92 44 33 02 00

contact-am-de@edr.com

Espagne

00 34 9 17 89 32 20

contact-am-es@edr.com

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/10/2019.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Ils ne peuvent pas être proposés ou vendus au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S".